***Séance publique du 14 novembre 2005***

***Délibération n° 2005-3029***

| | |
|---|---|
| commission principale : | déplacements et urbanisme |
| commune (s) : | Feyzin |
| objet : | **Gare des Razes - Aménagements des accès et des abords - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme pour les travaux** |
| service : | Délégation générale au développement urbain - Direction du développement territorial - Urbanisme territorial sud |

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 octobre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'amélioration des accès et des abords de la gare de Feyzin est une opération inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007 de la Communauté urbaine, dans le cadre des politiques en matière des déplacements urbains (transports en commun).

Par délibération n° 2003-1293 en date du 7 juillet 2003, le conseil de Communauté a approuvé le lancement des études et des acquisitions foncières et a individualisé une autorisation de programme partielle d'un montant de 130 000 € pour leur financement.

Par délibération n° 2003-1505 en date du 24 novembre 2003, le conseil de Communauté a approuvé la poursuite des études et des travaux ainsi que la demande de subvention à la Région et a individualisé une autorisation de programme complémentaire de 1 554 800 € en dépenses et de 238 500 € en recettes pour leur financement, estimations établies sur la base d'une esquisse faite dans le courant de l'été 2003.

Les études de conception ont ensuite conduit à une estimation des coûts établie au niveau de l'avant-projet s'élevant à 1 700 000 € TTC pour les travaux d'aménagements de voirie, de paysage, de jalonnement, de signalisation lumineuse, de collecte d'eaux pluviales et de réseau d'eau potable ainsi que les déplacements de branchement gaz et du transformateur.

Le coût global du projet, en intégrant les frais d'études, la maîtrise d'œuvre, les révisions de prix des travaux et le foncier s'élèverait ainsi à 2 450 000 € TTC, sur la base du projet actuel, établi aux conditions économiques de 2005.

Les études de conception répondent aux données du programme établi dans le cadre des études préalables.

Ainsi les aménagements projetés pour l'amélioration et la lisibilité des accès à la gare de Feyzin consistent notamment à faciliter les accès piétons depuis les arrêts bus, à augmenter la capacité de stationnement en aménageant plusieurs parcs de stationnement représentant un total de 90 places pour les véhicules et deux espaces pour accueillir les deux roues.

Cette opération vient accompagner le renforcement des services ferroviaires et également le développement de l'intermodalité à l'échelle de l'aire urbaine sur l'axe ferroviaire Mâcon/Lyon/Vienne.

Ainsi, en liaison avec la Commune et la Région et afin d'assurer une bonne prise en compte de cette intermodalité, des modifications et compléments ont été apportés au programme initial, notamment en ce qui concerne le renforcement du jalonnement, l'extension du réseau d'eau potable nécessaire au branchement des bouches de lavage de voirie et d'arrosage pour l'entretien du domaine public.

Parallèlement à ces aménagements, des améliorations de confort concernant le domaine ferroviaire proprement dit ont été lancées par la SNCF.

La commune de Feyzin, au titre de ses compétences et avec le concours du Syndicat intercommunal de la gestion de l'énergie de la région lyonnaise (Sigerly), réalisera et financera les aménagements d'éclairage et de vidéo surveillance liés au projet.

Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux en avril 2006 et un achèvement en juillet 2007.

*Circuit décisionnel* : ce projet fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme le 17 octobre 2005 et d'une note d'information au Bureau le 24 octobre 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le nouveau coût global prévisionnel de l'opération d'aménagement des abords de la gare de Feyzin à hauteur de 2 450 000 € TTC avec le plan de financement suivant :

- communauté urbaine de Lyon 2 211 500 €
- région Rhône-Alpes 238 500 €

**2° - L'autorisation de programme** individualisée les 7 juillet et 24 novembre 2003 pour l'opération n° 830 - Feyzin : aménagement des abords de la gare, est complétée pour un montant de :

- 705 200 € en dépenses au budget principal, à prévoir en crédits de paiement sur 2007,
- 60 000 € en dépenses au budget annexe de l'eau, selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

. 30 000 € en 2006
. 30 000 € en 2007

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,